



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne
Service régional de la formation et du développement

Programme régional « enseigner à produire autrement »

Relevé de décisions réunion des référents régionaux EPA 13/01/2015

Présents : Jean-Baptiste DE BOUTRAY, Sylvain PATURAUX, Sylvie VOGRIG, Jean-Noël BERNARD, Guillaume DUPUIITS, Franck LIRZIN , Bruno COGOURDANT

1) Lettres de mission des référents

Ne pose pas de difficultés de compréhension.

Bruno COGOURDANT rappelle que l'objectif est bien de générer un fonctionnement en équipe pilotée par le SRFD dans un premier temps. Toute sollicitation d'un référent tant en interne qu'en externe à l'EA doit être analysée au regard de cette posture générale ; en cas de doute sur la pertinence d'une réponse ou une intervention, le référent contacte Bruno COGOURDANT ou Franck LIRZIN.

2) Opérationnalisation des 10 actions du programme régional

➤ **Action 1** : chaque établissement réalise annuellement un état des lieux de la mise en œuvre des 7 plans du projet agro-écologique sur la base d'une grille d'analyse proposée par le SRFD de la DRAAF
La version définitive de la grille d'analyse sera validée lors de la réunion des DEAT le 5 février.

Un travail de tri de la version actuelle de la grille sera effectué par le SRFD de façon à s'en tenir aux stricts objectifs des 7 plans.

La première saisie de ce document se fera à une période identique pour tous les DEAT (période à déterminer avec les DEAT).

Dossier suivi par Franck LIRZIN, Sylvain PATURAUX et Jean-Baptiste DE BOUTRAY

➤ **Action 2** : chaque établissement concerné rédige une note interne de positionnement « produire autrement sur l'exploitation de ... »

Suite à la lecture des premiers jets de note, fournis par les établissements, une analyse partagée nous a permis de définir les quelques points que le groupe juge pertinent de voir figurer dans ces notes partant du constat global que les propositions formulées manquent notamment d'explications :

- une introduction/ état des lieux permettant à la fois de donner les éléments d'information sur les différents ateliers de production et sur les éléments de contexte ou d'histoire qui ont conduit au système de production actuel et aux choix de certains objectifs dans le cadre d'une agriculture durable,
- un positionnement des propositions par rapport au niveau d'intervention (échelle de la parcelle, de l'exploitation et/ou du territoire),
- chaque proposition doit être inscrite dans une échelle de temps,
- un positionnement des propositions par rapport à chacune des trois performances visées par la transition agro-écologique,
- avec qui ? co-exploitation et/ou partenariat,
- si la proposition est suffisamment précise, aller le cas échéant jusqu'à proposer un ou plusieurs critères de performance,
- la proposition peut-elle facilement servir de support pour une action pédagogique ?

Sur la base de ces recommandations, l'écriture des secondes versions des notes se fera par la création de binômes « DEA-Référent » :

- . Bruno COGOURDANT : La Barotte et Davayé
- . Franck LIRZIN : Tournus et Plagny
- . Sylvie VOGRIG : Challuy et Beaune
- . Jean-Noël BERNARD : Fontaines et Charolles
- . Guillaume DUPUIITS : Auxerre et AT Plombières
- . Sylvain PATURAUX : Quetigny et Cosne
- . Jean-Baptiste DE BOUTRAY : Morvan

Il serait pertinent que la version définitive des notes soit validée par les CA et, si possible, diffusable à partir du mois de juin 2015. *NB : il est rappelé que ces notes doivent se limiter à un deux pages A4.*

Dossier suivi par Bruno COGOURDANT, Sylvain PATURAUX et Jean-Baptiste DE BOUTRAY

- **Action 3** : chaque établissement concerné présente aux partenaires les opérations réalisées et les résultats significatifs obtenus (notre « vitrine » !)

L'entrée communication sur les EAT dans le portail des EPLEFPA sera discutée lors de la réunion des DEAT du 5/02. Concernant la transition agro-écologique, il est confirmé que les notes évoquées dans le point précédent seront présentées avec un format identique et minimal de présentation (rappel : 2 pages A4 maxi) ; il est également décidé de rédiger un article par mois (hormis les mois d'été) concernant la mise en œuvre d'une action significative, soit décrite dans la note, soit proposée dans le cadre des 7 plans pour l'agro-écologie. Pour le repérage et l'écriture de ces articles qui sont à élaborer pour un format web (texte court et photos), les référents seront chargés d'établir des relations avec le DEAT et le directeur-adjoint de l'établissement avec lequel ils auront été en contact pour l'écriture de la note.

Une ou deux fois par an, en fonction du nombre d'articles réalisés, un document papier, type « feuille de chou » sera réalisé et diffusé largement tant en interne de l'EA qu'auprès de ses partenaires et du ministère.

NB : à ce niveau, un lien devra être établi avec le repérage d'actions pédagogiques qui s'appuie sur les actions des EAT (cf axe 3 du programme régional).

Dossier suivi par Guillaume DUPUIITS et Franck LIRZIN

- **Action 4** : formaliser des outils et des démarches permettant l'implication réelle et soutenable des acteurs agissant au premier plan sur l'EAT

Action en cours au niveau SRFD pour vérifier la validité des contrats de travail des salariés des EAT. La question d'une réflexion collective sur le partage des préoccupations vécues par les salariés et sur des propositions d'amélioration de leurs conditions d'emploi reste posée.

- **Action 5** : organiser une opération de sensibilisation à la démarche globale du « produire autrement » pour les salariés d'exploitation

Dispositif de sensibilisation proposé à l'ensemble des salariés en deux temps :

- 1) participation aux 4 journées ou demi-journées départementales qui vont s'organiser courant 2015 dans le cadre du Réseau rural régional en fonction des emplois du temps de chaque salarié,
- 2) à la suite, par grand type de production, visites organisées dans une autre région limitrophe à la Bourgogne (une EAT d'EPL + une entreprise privée) pour découvrir de nouvelles pratiques agro-écologiques.

NB : ce dispositif, souple et au final peu coûteux a priori, permet à la fois aux salariés de « sortir » de leur exploitation, de rencontrer d'autres professionnels et de ne pas se retrouver tous ensemble pour « ruminer » sur leur conditions de travail et leur préoccupations quotidiennes, sujet qu'ils pourront malgré tout évoquer lors des visites qu'ils partageront à quelques-uns...

Proposition à valider le 5/02 par les DEAT et à mettre en œuvre concrètement avec eux.

Dossier suivi par Franck LIRZIN

- **Action 6** : organiser des journées de sensibilisation ou de formation à destination des enseignants, et si possible des formateurs, des domaines techniques et économiques à la fois sur le « produire autrement » et sur « l'enseigner à produire autrement »

Participation possible aux 4 journées ou demi-journées départementales qui vont s'organiser courant 2015 dans le cadre du Réseau rural.

Mise en avant par le groupe de quelques formations parmi celles proposées au niveau national par le SNA ; ces formations feront l'objet d'une diffusion spécifique à destination des enseignants et formateurs.

Dossier suivi par l'ensemble des référents en relation avec le réseau PAPE (réseau des directeurs-adjoints d'EPL).

- **Action 7** : organiser une formation-action pour les équipes pédagogiques concernées par le nouveau BTSA « analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole »

Organisation d'une journée de travail avec des enseignants et formateurs volontaires intervenant dans les 7 formations BTS ACSE proposées en Bourgogne. Journée inscrite dans le cadre de la formation continue des personnels (date possible : le mardi 21 avril 2015). Objectif : notamment la construction pédagogique de 2 modules du référentiel.

Dossier suivi par Sylvie VOGRIG et Jean-Noël BERNARD

- **Action 8** : créer de nouveaux modules de formation laissés à l'initiative de l'établissement
Recensement par le réseau PAPE de ceux existants et de ceux en devenir dans les EPL.
Le SRFD (Jérôme FONTAINE et Emmanuel MONNIER) établira un recensement identique au niveau des établissements privés.
Dossier suivi par Guillaume DUPUIITS

- **Action 9** : organiser des échanges pédagogiques entre établissements et faire découvrir de nouveaux systèmes de production

Rmq : il existe déjà des expériences de visite d'une exploitation par une équipe pédagogique d'un autre établissement notamment pour travailler sur le concept « d'approche globale ». Ce type de fonctionnement doit se développer notamment par sa valorisation (article à diffuser)

- Réalisation de 4 vidéos au minimum avant le 31/12/2015 dans le cadre du réseau rural régional (mobilisation d'équipes pédagogiques pour le travail à réaliser avec des élèves – information faite via le réseau PAPE). Dossier suivi par Guillaume DUPUIITS

Idée à creuser : réaliser régulièrement une émission de type « webtv » pour faire bénéficier plusieurs établissements du témoignage d'un DEAT ou d'un enseignant. Dossier suivi par l'ensemble des référents en relation avec le réseau PAPE (réseau des directeurs-adjoints d'EPL).

- **Action 10** : organiser régulièrement un temps d'échange de pratiques « EAPA » entre équipes pédagogiques

Organisation de la première journée régionale « EAPA » en 2016.

NB 1 : les relations à établir entre, d'une part, le travail de l'équipe des référents EAPA et, d'autre part, le dispositif « réseau rural régional » et le réseau PAPE seront assurées par Guillaume DUPUIITS.

NB 2 : les relations avec les autres services de la DRAAF et les DDT seront assurées par Franck LIRZIN.

Proposition d'une première offre de service du groupe des référents EAPA

- aide à la rédaction des notes « produire autrement sur l'exploitation de... »
- aide à la valorisation des actions des exploitations et des nouvelles activités pédagogiques (émergence et écriture d'articles)
- création d'une adresse internet pour répondre aux questions ou aux sollicitations venant des établissements
- mise en place ou animation de réunions de sensibilisation à la transition agro-écologique, voire interventions ponctuelles dans ce type de réunions

Proposition à diffuser au niveau des établissements publics et privés

Rédaction : Bruno COGOURDANT et Franck LIRZIN